

## **Un lampadaire en panne? Signalez-le à Infrac immédiatement**

Infrac s'occupe de l'éclairage public dans notre commune. Si vous remarquez un lampadaire défectueux, signalez-le à Infrac immédiatement. Vous pouvez le faire des manières suivantes:

- grâce au formulaire sur [www.infrac.be](http://www.infrac.be);
- au numéro gratuit 0800/60777, ce numéro est accessible 20h sur 24;
- par e-mail: [eclairagepublic@infrac.be](mailto:eclairagepublic@infrac.be).

La prochaine fois qu'un camion nacelle infrax se déplace dans notre commune, le lampadaire sera réparé. Attention: Infrac est uniquement compétant pour les lampadaires le long des voies communales.

L'éclairage le long des voies régionales dépend du Service Public de Wallonie.

Au cas où une nouvelle lampe ne suffirait pas, mais qu'il y a par exemple un problème de câble, ou une armature défectueuse, la réparation pourra durer un peu plus longtemps.

### **La commune participe aussi.**

Le service travaux est désigné comme contact locale et se charge du suivi des réparations de l'éclairage public. Vous pouvez contacter le service pour toute question en la matière.

Service Travaux:

Jacquet Rudy	<a href="mailto:rudy.jacquet@publilink.be">rudy.jacquet@publilink.be</a>	071/870369
Baudelet Christel	<a href="mailto:christel.baudelet@publilink.be">christel.baudelet@publilink.be</a>	071/870388
Chaudoir Danielle	<a href="mailto:danielle.chaudoir@publilink.be">danielle.chaudoir@publilink.be</a>	071/870381